



Certificate of Accreditation

The International Air Transport Association (IATA) hereby certifies that

Air Yas Consulting

France

is CBTA Provider certified.

The dangerous goods training has been reviewed and meets the training provision of the IATA Dangerous Goods Regulations (DGR) – Section 1.5. The company is accredited to conduct training in the transport of Dangerous Goods by air in accordance with the Competency-based Training and Assessment (CBTA) guidelines.

Functions: 7.2 - 7.5, 7.7 - 7.10

Valid from: 28 April 2025 Valid until: 28 April 2027

Certificate #: CBTA-PR-25-0033

Willie Walsh

Director General, IATA

CBTA PROVIDER





CERTIFICAT D'ATTRIBUTION DU LABEL ORGANISME DE FORMATION A LA SURETE DE L'AVIATION CIVILE

Le présent certificat est décerné ce jour à

99 AVENUE CHARLES DE GAULLE 91420 MORANGIS

Il atteste que l'organisme attributaire satisfait aux critères de qualité définis par le SESA en matière de formation à la sûreté de l'aviation civile. L'organisme a démontré sa capacité à adapter ses approches pédagogiques aux nouveaux enjeux ainsi qu'à garantir l'opérationnalité de ses instructeurs au moyen d'une parfaite connaissance des réalités terrain.

Il a par ailleurs justifié d'un taux effectif de réussite de ses apprenants à l'examen de certification.

2025/09 005



Le présent certificat est délivré pour une durée de 12 mois

Fait à Roissy CDG , le 24/09/2025 M. Xavier GONDAUD, Président du SESA

SESA – Syndicat des Entreprises de Sûreté Aérienne et Aéroportuaire c/o HQ – Roissypole – Le Dôme 1, rue de La Haye – B.P. 12910 - 95731 ROISSY CDG Cedex







CERTIFICAT N° 425 SP Ind 2

annule et remplace l'indice précédent

QUALIANOR certifie que l'organisme:

AIR YAS CONSULTING

99 Avenue Charles de Gaulle 91420 MORANGIS Siret : 887 625 291 00026 Numéro Organisme : 11910882391

A été évalué et jugé conforme aux exigences requises par le programme de certification :

Programme de certification Sécurité Privée PRO PPS 111 dans sa version en vigueur

Certificat de compétence en matière de formation prévu à l'article R 625-7 du Code de la Sécurité Intérieure et dans l'arrêté du 01/07/16 relatif à la certification des organismes de formation aux activités privées de sécurité et aux activités de recherches privées

pour la réalisation des activités suivantes:

Domaine(s)	Nature Type(s)	Type(s)	Libellé de la formation
Activité de surveillance humaine ou gardiennage	Formation initiale	Titres public	TFP APS
Activité de surveillance humaine ou gardiennage	Formation continue	Recyclage	Stages MAC APS
Sureté aéroportuaire	Formation initiale	Titres public	TFP ASA

L'étendue du présent certificat est définie en ANNEXE (1 page)

Certificat valable à compter du : 21/03/24

Date de fin de validité : 05/10/27

Organisme certifié depuis le : 06/10/22





Alexandre FILALI
Direction QUALIANOR



ANNEXE

annule et remplace l'indice précédent

Le présent certificat concerne uniquement les lieux de formations et d'examen référencés ci-dessous :

	Salle de cours	Plateau pédagogique	Centre d'examen
AIR YAS CONSULTING 99 Avenue Charles de Gaulle 91420 MORANGIS	oui	oui	oui
AIR YAS CONSULTING (FORMATIONS AS/	A) oui	oui	oui

Certificat valable à compter du : 21/03/24

Date de fin de validité : 05/10/27

Organisme certifié depuis le : 06/10/22





Alexandre FILALI
Direction QUALIANOR





N° 2024/111855.2

AFNOR Certification certifie que l'organisme : *AFNOR Certification certifies that the company:*

AIR YAS CONSULTING - ONBOARD TRAINING SCHOOL

N° de déclaration d'activité : 11910882391 N° SIREN : 887625291

pour les activités suivantes : for the following activities:

REALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

sur le(s) site(s) suivant(s) :
 on the following location(s):

99 AVENUE CHARLES DE GAULLE FR - 91420 MORANGIS

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :

has been assessed and found to meet the requirements of:

- le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
 - le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- l'arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation - le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) This certificate is valid from (year/month/day) 2025-01-14

Jusqu'au

2027-09-26



SignatureFournisseur

Julien NIZRI <u>Directeur Général d'AFNOR Certification</u> Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.

The electronic certificate only, available at <u>www.afnor.org</u>, attests in real-time that the company is certified.

Accréditation COFRAC n° 5-0030, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur <u>www.cofrac.fr.</u>

COFRAC accreditation n° 5-0030, Products and Services Certification, Scope available on <u>www.cofrac.fr.</u>

AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI F 1815.4 08/2023

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

